

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : Février 2011

Contenu

- Nouvelles à l'échelle internationale
- Communications et publications de Deloitte sur les IFRS
- Réunions de l'IASB et de l'IFRIC
- Lettres de commentaires à l'IASB, à l'IFRIC et au groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME

Nouvelles à l'échelle internationale

Takatsugu Ochi nommé membre de l'IASB

Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont annoncé la nomination de Takatsugu (Tak) Ochi à titre de membre de l'IASB pour un mandat initial de cinq ans qui débutera le 1^{er} juillet 2011. Ce mandat pourra être renouvelé pour une période de trois ans. M. Ochi est actuellement directeur général adjoint du groupe Financial Resources Management Group de Sumitomo Corporation. Il est également membre du IFRS Interpretations Committee, secrétaire-général du Nippon Keidanren (fédération des entreprises du Japon), du groupe de travail sur l'adoption anticipée des IFRS et conseiller auprès de l'Accounting Standards Board of Japan (ASBJ). M. Ochi quittera ses fonctions actuelles lorsqu'il se joindra à l'IASB.

Hans Hoogervorst, président désigné de l'IASB, et Ian Mackintosh, vice-président désigné de l'IASB, commenceront également leur mandat initial le 1^{er} juillet 2011. Les administrateurs ont par ailleurs confirmé le renouvellement du mandat de Philippe Danjou pour une période de cinq ans. [Cliquer ici](#) pour plus d'information.

Dick Sluimers nommé administrateur de l'IFRS Foundation

L'IFRS Foundation, l'organisme de surveillance de l'IASB, a annoncé la nomination de Dick Sluimers à titre d'administrateur. Son mandat, qui commence immédiatement, prendra fin le 31 décembre 2013. M. Sluimers est chef de la direction du groupe néerlandais APG, un fournisseur de services de gestion d'actifs, d'administration et de communications pour les régimes de retraite. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse.

Hans Hoogervorst analyse les objectifs de l'information financière

Hans Hoogervorst, président du conseil de l'autorité néerlandaise des marchés financiers et président désigné de l'IASB, a prononcé une allocution à Bruxelles sur les objectifs de l'information financière. Dans son allocution, il a abordé la question de savoir à qui l'information financière devrait principalement s'adresser et si les normes comptables devraient avoir un « objectif de stabilité financière » en plus de servir l'objectif de la transparence. [Cliquer ici](#) pour lire la transcription de l'allocution.

Le groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME (SME Implementation Group) publie un projet de guide aux fins de commentaires du public.

Le groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME a publié pour commentaires du public un projet de guide sous forme de questions et réponses sur la mise en œuvre des IFRS pour les PME (normes internationales d'information financière pour les petites et moyennes entités). Ce document porte sur la question de savoir si une entité mère qui n'a pas d'obligation d'information du public peut présenter des états financiers individuels conformément aux IFRS pour les PME lorsque cette entité fait partie d'un groupe qui est tenu ou qui choisit d'établir des états financiers consolidés selon l'ensemble des IFRS. La période de commentaires prend fin le 4 avril 2011. [Cliquer ici](#) pour plus d'information.

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

L'IFRS Foundation Education Initiative publie des notes de synthèse à l'intention des chefs de la direction

L'IFRS Foundation a publié, par l'intermédiaire de son groupe IFRS Foundation Education Initiative, l'édition 2011 du document intitulé *International Financial Reporting Standards – A Briefing for Chief Executives, Audit Committees and Boards of Directors* sur le site eIFRS. Le document est constitué de notes de synthèse générales et non techniques sur toutes les IFRS publiées au 1^{er} janvier 2011. Ces notes s'adressent particulièrement aux chefs de la direction, aux membres des comités d'audit, aux administrateurs d'entreprises et à d'autres personnes qui souhaitent avoir une vue d'ensemble des IFRS et des répercussions de leur mise en œuvre au sein des entreprises. On peut accéder à la version électronique du document dans la section « **eIFRS Online Subscriber** » du site Web de l'IASB.

Nouvelles corrections au libellé des IFRS

L'IASB a publié sur son site Web une nouvelle série de corrections au libellé des IFRS. Cette série comprend des corrections au libellé, de même que des modifications aux documents suivants : recueil des IFRS 2010 (recueil rouge), recueil des IFRS 2011 (recueil bleu) (ces recueils, appelés Bound Volume, sont disponibles en anglais seulement), Améliorations aux IFRS (publié en mai 2010), Cadre conceptuel de l'information financière (publié en septembre 2010), Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers (publié en octobre 2010), IFRS 9, *Instruments financiers* (publié en octobre 2010), Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (publié en décembre 2010), et Hyperinflation grave et Suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (publiés en décembre 2010). **Cliquer ici** pour prendre connaissance des corrections.

L'IFRS Foundation annonce la publication du recueil des IFRS 2011 (recueil rouge)

L'IFRS Foundation a annoncé la publication, en mars 2011, du recueil des IFRS 2011 (recueil rouge). Ce recueil, disponible en anglais seulement, constitue l'unique édition officielle imprimée du texte consolidé des prises de position de l'IASB faisant autorité. Il renferme les prises de position officielles au 1^{er} janvier 2011, y compris les IFRS dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} janvier 2011, mais pas les IFRS qu'elles remplaceront. **Cliquer ici** pour plus d'information.

Le Conseil de surveillance publie, aux fins de commentaires du public, un rapport sur l'examen de la gouvernance

Le Conseil de surveillance de l'IFRS Foundation a publié un rapport sur la gouvernance aux fins de commentaires du public. En avril 2010, le Conseil avait entrepris l'examen de la structure de gouvernance appuyant les IFRS en tant que normes comptables de haute qualité reconnues à l'échelle mondiale. La question fondamentale dans le cadre de cet examen consiste à déterminer si la structure de gouvernance actuelle permet de promouvoir efficacement la mission principale des normalisateurs, soit établir des normes de haute qualité reconnues à l'échelle mondiale, comme l'énoncent les statuts de l'IFRS Foundation, et si les normalisateurs sont suffisamment indépendants tout en étant responsables. Les membres du public sont invités à soumettre leurs commentaires d'ici le 8 avril 2011. **Cliquer ici** pour accéder au rapport.

Nouveau bureau de liaison de l'IFRS Foundation à Tokyo

L'IFRS Foundation, l'organisme de surveillance de l'IASB, a annoncé son intention d'ouvrir un bureau à Tokyo afin d'améliorer les communications dans la région Asie-Océanie. Bien que le personnel technique de l'IASB demeure à Londres, l'ouverture d'un bureau à Tokyo accroîtra les occasions de créer des liens directs entre l'IFRS Foundation et ses parties prenantes de cette région. **Cliquer ici** pour plus d'information.

L'IVSC publie un exposé-sondage sur le coût de remplacement net d'amortissement

L'International Valuation Professional Board, un comité technique indépendant de l'IVSC (comité des normes d'évaluation internationales), a publié pour commentaires un exposé-sondage sur le document d'information technique 2 intitulé *Depreciated Replacement Cost* (coût de remplacement net d'amortissement). L'objectif de l'exposé-sondage est de fournir des indications sur l'application de la méthode d'évaluation du coût de remplacement net d'amortissement. Les membres du public sont invités à faire part de leurs commentaires d'ici le 31 mai 2011. **Cliquer ici** pour plus d'information.

L'Union européenne adopte officiellement les améliorations annuelles de mai 2010

L'Union européenne a publié le **Règlement (UE) no 149/2011 de la Commission** portant sur l'adoption des améliorations annuelles publiées par l'IASB. Par suite de cette mesure, quatre prises de position de l'IASB sont en attente d'approbation. **Cliquer ici** pour plus d'information.

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
10 février 2011	Dépréciation d'actifs financiers – Réflexions sur la prise en compte par l'IASB et le FASB des commentaires soumis
7 février 2011	Pleins feux sur les IFRS – Compensation (bientôt disponible en français)
6 février 2011	Pleins feux sur les IFRS – Dépréciation (bientôt disponible en français)

Réunions de l'IASB et de l'IFRIC

Description
Réunions de l'IASB Cliquer ici pour avoir accès aux notes des réunions de février 2011

Lettres de commentaires à l'IASB, à l'IFRIC et au groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME

	Description	Date limite de réception des commentaires
Lettres de commentaires publiées	Stratégie future de l'IFRS Foundation	24 Février
	Décisions à l'ordre du jour de l'IFRIC	14 Février
Lettres de commentaires en cours	Comptabilité de couverture	9 mars
	Dépréciation d'actifs financiers	1 ^{er} avril
	Utilisation des IFRS pour les PME dans les états financiers individuels des sociétés mères	4 avril
	Examen du Conseil de surveillance	8 avril
	Compensation des actifs et des passifs financiers	28 avril

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Robert Lefrançois

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Bruce Porter

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohatsu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

luriasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres